

Formation BAFA

Vous souhaitez devenir animateur au sein d'une structure d'accueil pour enfants et adolescents ?
Vous avez envie de travailler sur votre territoire ?

Tentez donc l'aventure en vous inscrivant au BAFA Général :

Du 18 juin au 25 juin 2017 à St Pons de Thomières

Tarifs : Pension complète (avec hébergement) : 490 € / Demi-pension (repas du midi) : 400 €

Les centres de loisirs et les séjours, qu'est-ce que ça apporte ?

Pour Familles Rurales, les Accueils Collectifs de Mineurs, espaces complémentaires de l'action éducative de la famille et de l'école, favorisent la prise d'initiatives, l'expérimentation, l'apprentissage de la vie collective et du respect des différences, l'autonomie en rendant les enfants et les jeunes acteurs de leur vie.

Ils proposent des activités variées: sportives, culturelles, scientifiques et techniques, de découverte de la nature et de l'environnement ... et respectent le rythme de chacun.

C'est pour garantir cette qualité et pour adapter sans cesse les projets des accueils collectifs de mineurs que Familles Rurales propose des formations BAFA-BAFD.

L'animateur est un passeur ...

L'animateur est « *celui qui donne vie* » à des projets en permettant aux personnes de s'y impliquer. Il conçoit, organise et conduit des projets d'animation pour et avec des enfants et des jeunes, qui visent leur socialisation, leur participation, leur responsabilisation et leur prise d'autonomie et d'une façon plus générale leur épanouissement.

Le BAFA, qu'est-ce que c'est ?

Le BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) permet d'exercer, dans les Accueils Collectifs de Mineurs, des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

La formation est constituée de trois étapes alternant théorie et pratique.

Pour plus d'information sur le cursus du BAFA :

www.jeunes.gouv.fr/bafabafd<<http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>>

Conditions d'accès : Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation

Pour suivre la formation :

- S'inscrire d'abord sur le site : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd<<http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>> et récupérer son numéro d'inscription *Jeunesse et Sports*.

ATTENTION : Conserver soigneusement ce numéro, il sera demandé lors de l'inscription définitive

- S'inscrire, ensuite, sur notre site *Familles Rurales* : <http://www.ma-formation-bafa.fr/>
- Choisir la date de formation souhaitée et entrer ses informations.
- Imprimer la fiche d'inscription et l'envoyer.